
Rapporteur : Monsieur Brahim BENZERGA

OBJET : Subvention soutien aux projets « Visa Jeunes ».

Madame, Monsieur,

La Ville de Châtellerauld soutient les jeunes, à travers le dispositif Visa Jeunes, dans la réalisation de leurs projets, qu'ils soient culturels, humanitaires, d'ordre social ou de prévention. Elle intervient à différents niveaux : logistique, assistance, conseil, ainsi que sur le champ financier par l'attribution d'une bourse. Cette dernière permet soit d'initier un budget, soit de soutenir la création d'un projet. A ce titre six projets ont été déposés :

*- Un groupe de jeunes châtelleraudais soutenu par le centre social des Minimes a réalisé un court métrage qui s'intitule « **Et demain** », il sera présenté dans le cadre d'un festival à Paris. Le budget de l'action est de 4854 €. L'aide sollicitée est de 1500€.*

*- Un groupe de jeunes artistes musiciens châtelleraudais « **Ultime espoir** » constitué en association, propose de réaliser un album . Il est prévu un pressage à 2000 exemplaires. La recette de la vente des « CD » sera en partie reversée à une association humanitaire. Le montant de la subvention souhaitée est de 2000€ pour un budget total de 4300€.*

*- L'association « **AHEIA** » participe depuis un certain nombre d'années au rallye raid 4L sur le territoire du Maroc. Cette année, c'est une nouvelle équipe de jeunes qui se constitue pour concourir et représenter, à la fois leur I.U.T. mais aussi les couleurs de la Ville de Châtellerauld. La subvention sollicitée est de 500 € pour un budget global de 6275 €*

- Rustique et Déclic est une association de jeunes artistes . Ils souhaitent proposer une soirée pour les lycéens Châtelleraudais. . Le budget global prévisionnel est de 6600 €, la subvention sollicitée est de 1400€.

- M. Youssef KELIFA, jeune Châtelleraudais , démarre une activité artistique qui consiste à restaurer des objets de style industriel pour les revendre. Une aide pour les premières démarches administratives lui serait bénéfique. Son budget est conséquent au delà de 10 000€ et l'aide souhaité est de 1400€.

Melle Amélie BENAIS part avec un collectif d'infirmières, pour aider des enfants du dispensaire et de l'orphelinat de ALADA, au BENIN. Le budget de ce projet collectif est important , l'aide souhaitée est de 1000 €

Délibération du conseil municipal

PROJET

Du 3 décembre 2009

n° 37

page 2/2

VU l'article L 1611-4 du code des collectivités territoriales relatif aux contrôles des organismes subventionnés,

CONSIDERANT l'intérêt local du dispositif « Visa Jeunes » et des projets d'initiatives de jeunes châtelleraudais,

CONSIDERANT qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leur création,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer à l'association partenaire « C.S.C les Minimés » une subvention de 1500€.
- d'attribuer à l'association « Culture urbaine », une subvention de 2000 €.
- d'attribuer à l'association « AHEIA » une subvention de 500 €
- d'attribuer à l'association « Rustique et Déclic » une subvention de 1400€
- d'attribuer à M. Youssef Kélifa une bourse de 1400€
- d'attribuer à Melle Amélie BENAIS une bourse de 1000€

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 021.2/6714/5370.

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 021.2/6574/5370.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 10/12/09
Publié en mairie le 9/12/09

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault